Abréviations en généalogie

Les mois républicains

Vendémiaire	VD	VEND
Brumaire	BR	BRUM
Frimaire	FR	FRIM
Nivôse	NI	NIVO
Pluviôse	PL	PLUV
Ventôse	VT	VENT
Germinal	GR	GERM
Floréal	FL	FLOR
Prairial	PR	PRAI
Messidor	MS	MESS
Thermidor	TR	THER
Fructidor	FT	FRUC

Dans les registres paroissiaux

7bre	Septembre
8bre	Octobre
9bre	Novembre
10bre	Décembre

Les sigles généalogiques

° ou o	Naissance	+	Décès
Ö	Né et baptisé	(+)	inhumation
(°)	Naissance illégitime	obs.	Obsèques
b	Baptisé	inc.	Incinéré
° +	Mort-né	vf	Veuf
Р	Père	vve	Veuve

М	Mère	ttt	Testament
р	Parrain	desc.	Descendance
m	Marraine	s.p.	Sans postérité
fs	Fils	s.a.	Sans alliance
fa	Fille	s.a.a.	Sans alliance actuelle
(x)	Fiançailles	s.a.p.r.	Sans alliance, mais avec postérité reconnue
x	Mariage	rel. cat.	Religion catholique
x2, x3	Remariages : 2e mariage	rel. prot.	Religion protestante
Cm	Contrat de mariage	rel. ort.	Religion orthodoxe
not.	Notaire	rel. isr.	Religion israélite
-x-	union illégitime	rel. mus.	Religion musulmane
) (Divorce	С	Cité le
t	témoin	!1800	cité en 1800
N	Inconnue	av. ou <	Avant
?	Douteux	ap ou >	Après
Sg	Signature	/1750	Avant 1750
Sx	Sexe	1700/	Après 1700
Psse	Paroisse	са	du latin circa, environ

Professions, occupations...

	
lab.	Laboureur
cult.	Cultivateur
man.	Manouvrier
bras.	Brassier
jour.	Journalier
tiss.	Tisserand
md.	Marchand
me.	Maître
co.	Compagnon

Qualité, titre ...

Sr	Sieur
Ec	Ecuyer
Sgr	Seigneur

N.H.	Noble Homme
D.	Damoiselle
Dlle	Damoiselle, demoiselle
Н.Н.	Honorable Homme
H.G.	Honorable Gens
Service Historique de l'Armée de Terre	

Le Vocabulaire du généalogiste et de l'archiviste

Comme chaque activité, la généalogie a son vocabulaire propre qu'il vous faut connaître. Apprenons à parler le "généalogique distingué". Les termes relatifs aux archives et à la généalogie sont distingués par leur couleur.

Ab intestat : personne décédée sans faire de testament.

Agnatique : ligne reliant de père en fils les porteurs d'un même nom.

Aïeul : grand-père. Aïeule : grand-mère.

Aîné: premier enfant d'une fratrie.

Arbre généalogique : représentation graphique d'une généalogie.

Archives : ensemble des documents, quels que soient leur date, leur forme et leur support matériel, produits ou reçus par toute personne physique ou morale, et par tout service ou organisme public ou privé, dans l'exercice de leur activité.

Article : unité matérielle de base des classements d'archives. Elle peut se présenter sous forme de liasse, de registre, de carton, de rouleau...

Ascendant : toute personne reliée par un lien familial direct au de cujus (voir ce terme) et née avant lui.

Auteur : ancêtre à partir duquel on débute une étude généalogique. Bâtard : enfant adultérin, souvent légitimé dans les familles nobles.

Bisaïeuls: arrière-grand-parents.

Branche: division d'un arbre généalogique, remontant vers les ancêtres les plus lointains (généalogie ascendante) ou partant de l'ancêtre auteur, pour aller vers les contemporains. On peut diviser une branche en rameaux et les rameaux en ramille.

Cadet : deuxième fils d'un couple.

Classement : procédure administrative applicable aux archives privées présentant un intérêt historique, dont la vente et l'exportation sont réglementées.

Cognatique : généalogie descendante d'un auteur, dont les descendants ne portent pas le même nom. Collatéraux : parents qui ne sont pas reliés en ligne directe, frères et soeurs, oncles et tantes, cousins.

Conjoint : terme employé pour désigner l'époux ou l'épouse.

Consanguins : enfants nés du même père, mais de mères différentes.

Cote : référence administrative attribuée à un document dans un service d'archives. Ces cotes sont indiquées dans des inventaires et sont constituées d'une combinaison de lettres et de chiffres.

Cousin germain : cousin issu d'un frère ou d'une soeur du père ou de la mère.

Cousin issu de germain : cousain issu d'un cousin germain.

De cujus : terme latin désignant l'auteur. Dans une succession, il s'agit de la personne décédée. Dans une généalogie, ce terme désigne la personne à partir de laquelle débute une généalogie ascendante, descendante ou mixte.

Degré: les liens de parenté entre deux personnes sont comptés en degrés. En droit successoral, chaque génération forme un degré. Pour les collatéraux, le calcul se fait en remontant à l'ancêtre commun et en redescendant. Deux frères sont parents au deuxième degré, un oncle et son neveu sont parents au troisième degré. En droit canonique une numérotation spécifique est utilisée pour définir les liens de parenté qui prohibent les mariages consanguins.

Dénombrement : recensement de population, d'électeurs ou de contribuables.

Descendant : toute personne reliée par un lien familial direct au de cujus (voir ce terme) et née après lui. Dispense de consanguinité : accord donné par un évêque ou par le pape pour un mariage entre cousins.

Dispense pour affinité : accord donné par un évêque pour un mariage entre personnes liés par des liens d'affinité, tels qu'un parrainage.

Dossier d'archives : ensemble de pièces reçues ou élaborées par une personne physique ou morale pour la conduite d'une affaire déterminée.

Dossier client : dossier appartenant en propre à un notaire, qui n'a pas à le déposer aux archives départementales.

Enfant adultérin : enfant conçu alors que l'un des parents est uni par les liens du mariage avec un tiers.

Enfant naturel: enfant conçu hors des liens du mariage.

Etat général des fonds : aperçu d'ensemble des fonds conservés dans un dépôt d'archives.

Fonds: ensemble des documents provenant des activités d'une personne physique ou morale et dont l'accroissement s'est effectué d'une manière organique dans l'exercice de ces activités. (par exemple, fonds d'une famille, d'une commune, d'un érudit ou historien).

Fratrie : ensemble des frères et soeurs.

Frère germain : frère issu du même père et de la même mère.

Frère utérin : frère né de la même mère.

Génération : degré de filiation en ligne directe. Entre un grand-père et son petit-fils, il y a deux générations.

Héraldique : science de l'étude des armes, armoiries, blasons.

Implexe : mariage consanguin, limitant le nombre d'ancêtres théoriques. Il faut en tenir compte lors de la réalisation des arbres généalogiques.

Inventaire analytique : document d'analyse pièce par pièce du contenu d'un fonds ou d'une série d'archives. Inventaire sommaire : inventaire du contenu d'un fonds documentaire, avec analyse détaillée des pièces les plus importantes.

Ligne collatérale : frères et soeurs et leurs ascendants ou descendants.

Ligne directe : lignée verticale entre différentes générations, fils, père, grand-père, arrière grand-père, par exemple.

Mariage consanguin: mariage entre cousins.

Minute: original d'un acte notarié (qui est propriété de l'état) ou d'un jugement.

Onomastique : science de l'étude des noms propres : noms de famille et noms de lieux.

Paléographie : science des anciennes écritures.

Patronyme: nom de famille transmis par la filiation paternelle.

Pièce d'archives : plus petite unité de classement des archives. Elle peut être constituée d'une ou de plusieurs feuilles, d'un cahier, d'un registre.

Puiné : avant-dernier des enfants d'un couple.

Quartier : ensemble des ancêtres composant une même génération.

Relevé : dépouillement de registres d'actes d'état-civil.

Répertoire numérique : énumération des articles composant chaque série d'archives, chacun de ces articles étant désigné par un intitulé aussi court que possible.

Rôle: registre de collecte des impôts.

Série : ensemble d'archives classé d'après la matière, d'après la période ou d'après la provenance.

Sigillographie : science de l'étude des sceaux.

Sous-série : sous-division de classement des archives publiques.

Table filiative : relevé d'actes d'état-civil contenant l'indication de la filiation des intéressés.

Transcription : copie d'un texte ancien, rédigée en langage actuel.

Trisaïeuls: arrière-arrière-grands-parents.

Utérins : enfants nés de la même mère, mais de pères différents.

Les sigles et abréviations les plus courants

+ décédé au moment de l'acte non renseigné dans l'acte

. lettres illisibles dans un nom (un point/lettre, sinon 3)

nom complètement illisible (s'il est collé à un nom c'est que la

transcription est douteuse)

naissance
né et baptisé
+ mort-né
-x- union illégitime

) **x** (mariage dissous par l'église

) (divorcé

+ ou † décédé ou mort !1895 cité en 1895 /1895 avant 1895 1895/ après 1895 ? douteux

(°) naissance illégitime(+) inhumé au cimetière de

(T:) pas de témoins dans l'acte

(x) fiançailles

A.D. Archives départementalesA.M. Archives municipalesA.N. Archives nationales

ap. ou > aprèsav. ou < avantb baptisé

B.N. Bibliothèque nationale

bgs bourgeoisc. cité le

ca circa, environ, vers

chev. chevalier

Cm contrat de mariage

cons.conseillerCultCultivateur

Damile Damoiselle (cette abréviation n'est pas de moi, pas très simple,

très ancienne et bien utile)

dcp de cette paroisse

DSM natif de Dinan paroisse St MaloDSS natif de Dinan paroisse St Sauveurde &_ parents non mentionnés dans l'acte

desc. descendance

Demoiselle (en essayant d'éviter

ec. écuyer

Fo en place de "fs" (filius) pour "fils de",

fs fils fille

Fa (filia) pour "fille de" et

gémini jumeau (une curiosité typique à Parchemin, que l'on retrouve

quelques fois employée dans les actes anciens)

hF honnête Femme (variante nouvelle)hf honnête fille (variante nouvelle)

HF Honorable Femme

hg honnête garçon (variante nouvelle)
HGs Honorables Gens (abrév. nouvelle)

HH Honorable Homme (en majuscules pour permettre les variantes)

hH honnête Homme (variante nouvelle)HPs Honorables Personnes (abrév. nouvelle)

Ht et Pt Haut et Puissant

inc. incinéré juridiction Jur Laboureur Lab M mère marraine m Mess Messire Monseigneur Mgr. Miss Missire

mn garçon mineurmne fille mineure

Maître (Certains auteurs utlisent Mtr, d'autres utilisent

malheureusement Me)

N (nihil?) pour "illisible ou manquant"

N. inconnu

N.I. non renseigné dans l'acte

NH Noble Homme (en initiales majuscules pour respecter la norme)

NMtre Noble Maître (nouveauté)

not. notaireobs. obsèquesP pèrep parrain

Px ou PX promesse de mariage

prést. président

rel. cat. religion catholique religion protestante rel. ort. religion orthodoxe

rel. isr. religion israélite rel. mus. religion musulmane

s.a. sans alliance

s.a.a. sans alliance actuelle

s.a.p.r. sans alliance, mais avec postérité reconnue

SgrSeigneurSrSieurttestamentttttestament

VDt Vénérable et discret (abrév. nouvelle)

Vf pour un veuf Vve pour une veuve

x mariage (peut être suivi de la religion correspondante)

x 2°/ x 3°/ remariage xx remariage